



La Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne se renforce pour aider les artisans

Depuis mars 2020 - période du premier confinement - la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de Bretagne reste attentive à la situation des artisans, touchés de plein fouet par les restrictions sanitaires.

Dès le premier confinement, en mars 2020, la Chambre de métiers de l'artisanat de Bretagne (CMA) s'est attelée à sa mission principale : soutenir et être au service des 80 000 artisans bretons. Durant la crise, plus de 10 700 entreprises du territoire ont été accompagnées par la CMA, en les orientant vers les dispositifs d'aides - proposées par l'État - et en favorisant le développement des solutions numériques. En cette rentrée, la CMA mobilise ses forces pour détecter les entreprises toujours en difficultés.

Réussir la sortie de crise

Afin de parfaire au mieux la sortie de crise, le CMA de Bretagne vient de renforcer son partenariat avec l'association Entente générations pour entreprise emploi (EGEE). Cette dernière mobilise un réseau de seniors qui peut intervenir pour transmettre leurs compétences mais aussi venir en aide aux dirigeants isolés.

C'est dans le cadre de son Plan Rebond - pour une relance économique - que la CMA a mis en place des dispositifs pour détecter les entreprises fragilisées (enquêtes en ligne, campagnes d'appels, visites, etc.). En cas de problèmes confirmés, un conseiller EGEE est dépêché auprès de l'artisan pour l'aider, lors d'un accompagnement individualisé, sur des thématiques parfois techniques et complexes.

Pratique

Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne, au 10, boulevard des Iles à Vannes. Tél. 02 97 63 95 00.



Yvon Roue, délégué régional EGEE Bretagne et Michel Aoustin, Président CMA Bretagne lors de la signature de convention entre la CMA et EGEE en faveur de l'accompagnement des entreprises artisanales en difficulté. (Photo : CMA de Bretagne)